

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 21 Mai 2007

Objet : L'an deux mille sept et le vingt et un Mai à 17 heures trente
2ème Concours International de Piano à 4 mains Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

Présents ou représentés :

0705/07

MM. THAON, BALDINI, BLANCHI, ESTROSI, FRANCO, FRERE, GILLY, LORENZI, MANFREDI, MANGIAPAN, MARY, MASCARELLI, VICTOR. MMES ALLAVENA, BRUN, PASTOR, RAYBAUD, RENAUDO, ROQUIER, SOMARIA, STEFANI.

Le Président indique que l'Ecole Départementale de Musique projette de reconduire le concours international du Mercantour pour piano à quatre mains devant le succès rencontré lors de la première édition en décembre 2006.

Le Président propose que cette manifestation s'organise les 7, 8 et 9 décembre 2007 à Valberg autour d'un concours général ouvert aux débutants (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle) et d'un concours international ouvert aux pianistes de plus de 10 ans de pratique à partir de 16 ans. Est prévue une journée supplémentaire afin de donner plus d'importance aux participants du concours international et mieux répartir leur prestation.

Le jury sera composé de professeurs de renommée internationale : 2 ou 3 pianistes internationaux, 1 pianiste français ainsi que Frédéric CHAUVEL et Mark SOLE-LERIS, initiateurs du concours. Cette opération sera diffusée dans toutes les écoles de musique de France ainsi que dans toute l'Europe (Italie, Grande Bretagne, Belgique, Espagne, Suisse, Allemagne). Des prix conséquents seront attribués aux finalistes (de 2 500 € à 10 000 € pour le 1^{er} prix). Ce concours sera étoffé de concerts ouverts au public.

Le budget prévisionnel est de l'ordre de 47 500 €. Différents partenaires privés seront associés à cette opération.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

- Accepte la mise en place à Valberg du « 2ème concours international du Mercantour pour piano à 4 mains ».
- Charge le Président de la signature de tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

